



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4<sup>e</sup> séance du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/05 de la Municipalité, du 19 janvier 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de refuser la réponse de la Municipalité au postulat de M. Ilias Panchard et consorts « Pour une meilleure protection de la jeunesse face à la fumée passive ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi premier octobre deux mille vingt-quatre.

Le président



La secrétaire adjointe